



« AIDE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET A
L'ACQUISITION DE COMPETENCES DANS LES DOMAINES
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FILIERE FORET-BOIS »
TYPE D'INTERVENTION REGIONALE 78.01 DU
PROGRAMME STRATEGIQUE NATIONAL
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

ETAPE #1 – RESPECTER LES PREREQUIS	2
ETAPE #2 – S'IDENTIFIER SUR LA PLATEFORME	2
ETAPE #3 – RECHERCHER LE DISPOSITIF D'AIDE	4
ETAPE #4 – DEPOSER UN DOSSIER	6
ETAPE #4.1 – CONFIRMER LES INFORMATIONS PERSONNELLES .	8
ETAPE #4.2 – REMPLIR TOUS LES ONGLETS DU DISPOSITIFS	11
FTAPF #4.3 – VALIDER LE DEPOT DE LA DEMANDE	13

# ETAPE #1 - RESPECTER LES PREREQUIS



Vous devez avoir validé votre inscription sur le portail Euro-PAC.

Sinon, vous devez vous inscrire afin d'obtenir un identifiant et mot de passe pour pouvoir vous connecter à la plateforme.

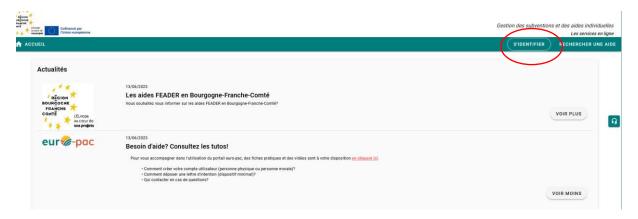
#### Voir les tutoriels :

- Tutoriel Création Compte Personne Physique
- Tutoriel Création Compte Personne Morale

#### Les tutoriels se trouvent à l'adresse suivante :

https://europac.bourgognefranchecomte.fr/sub/tiers/authentification

Pour vous inscrire et créer votre compte, il convient de cliquer sur le bouton s'identifier de l'écran suivant :



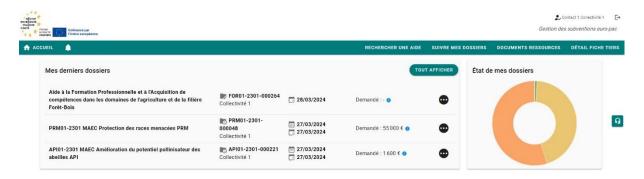
## ETAPE #2 - S'IDENTIFIER SUR LA PLATEFORME

#### Depuis le portail Euro-PAC :

- Renseigner votre identifiant et mot de passe (1 et 2)
- Cliquer sur le bouton **S'IDENTIFIER** pour accéder à votre espace (3)



### Vous êtes maintenant connecté à votre espace :

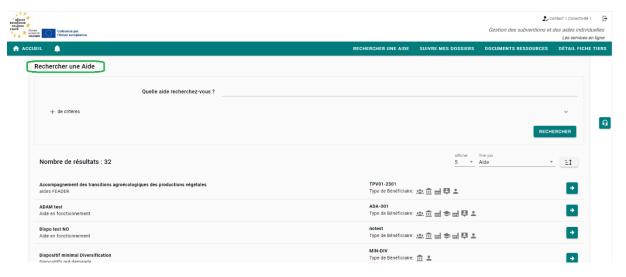


## ETAPE #3 - RECHERCHER LE DISPOSITIF D'AIDE

Pour rechercher le dispositif d'aide concerné, vous devez cliquer sur le menu **RECHERCHER UNE AIDE** (1) :

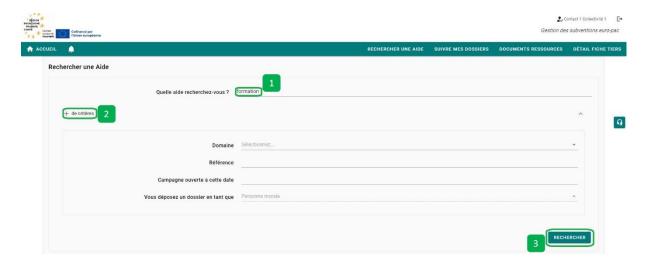


Vous avez maintenant accès à la recherche d'une aide :



#### Vous pouvez:

- Saisir un mot clé dans la partie « Quelle aide recherchez-vous ? » (1) par exemple « formation » – ou cliquer sur le « + de critères » (2) si vous souhaitez affiner votre recherche
- Cliquer sur le bouton **RECHERCHER** (3) afin d'afficher la liste des dispositifs répondant à vos critères de recherche



Le résultat de votre recherche s'affiche sous le menu Rechercher avec les informations suivantes :

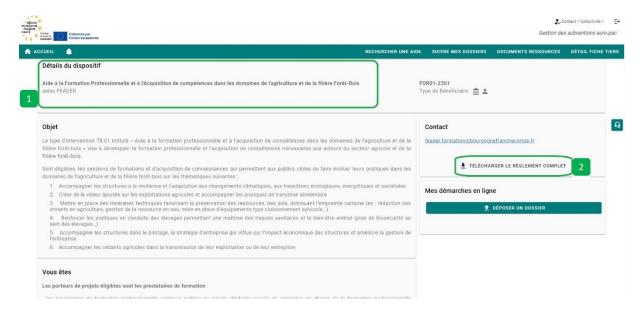
- Le nombre de dispositifs correspondant à vos critères (1)
- La liste des dispositifs (2)
- La barre de navigation si votre recherche retourne plusieurs pages de résultats (3)



Afin de sélectionner le type d'aide que vous souhaitez solliciter, vous devez cliquer sur l'icône « → » (1) à la fin de la ligne du dispositif – ici, nous choisirons la ligne « Aide à la Formation Professionnelle et à l'Acquisition de compétences dans les domaines de l'agriculture et de la filière Forêt-Bois» :

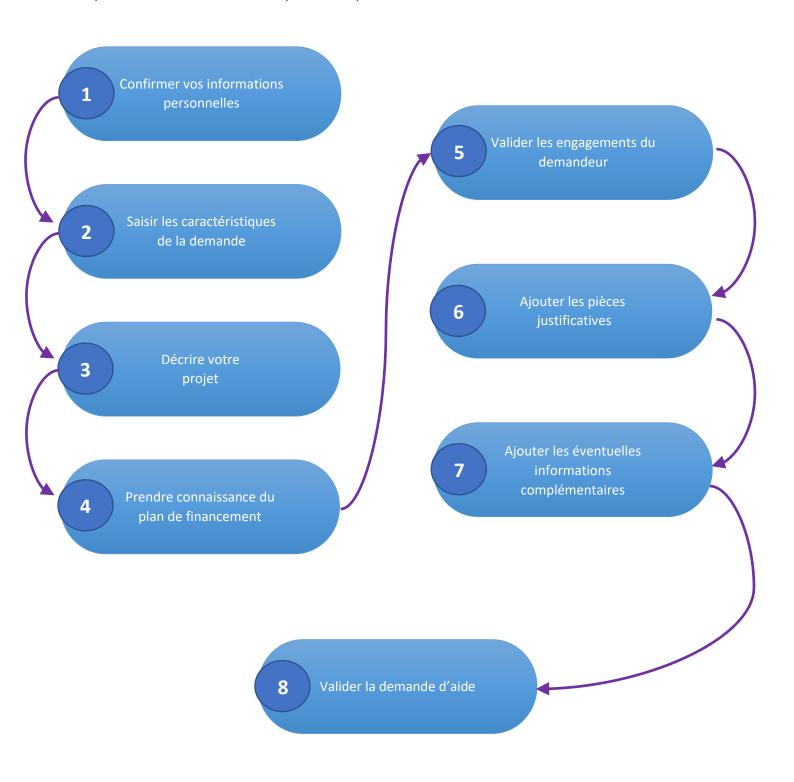


Vous êtes maintenant sur la page d'accueil du dispositif d'aide « Aide à la Formation Professionnelle et à l'Acquisition de compétences dans les domaines de l'agriculture et de la filière Forêt-Bois» (1) et vous devez cliquer sur le bouton TELECHARGER LE REGLEMENT COMPLET (2) afin d'obtenir toutes les informations relatives à ce dispositif (listes des pièces attendues, notice, arrêté, fichiers nécessaires pour le dépôt de votre demande, ...):

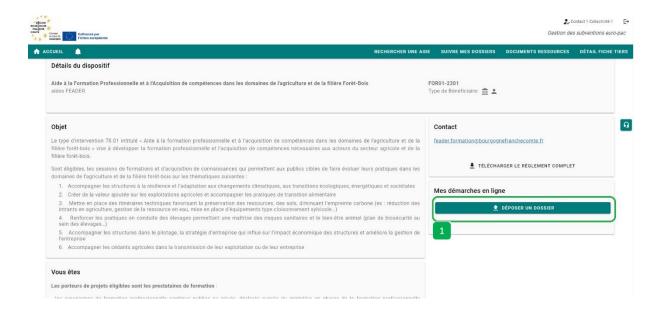


## ETAPE #4 - DEPOSER UN DOSSIER

Voici les étapes de la saisie d'une demande du dispositif « Aide à la Formation Professionnelle et à l'Acquisition de compétences dans les domaines de l'agriculture et de la filière Forêt-Bois» - Il n'est pas nécessaire de suivre l'ordre pour les étapes #2 à #7 :



Pour commencer le dépôt de votre dossier, vous devez cliquer sur le bouton **DEPOSER UN DOSSIER** (1) :

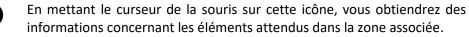


## ETAPE #4.1 – CONFIRMER LES INFORMATIONS PERSONNELLES





Indique que la valeur est obligatoire et doit être remplie pour que la validation du dépôt de dossier soit possible.



De façon générale, toute déclaration doit être obligatoirement justifiée par des pièces justificatives. Elles sont à insérer dans les champs prévus à cet effet lorsque vous remplissez votre demande d'aide FEADER.

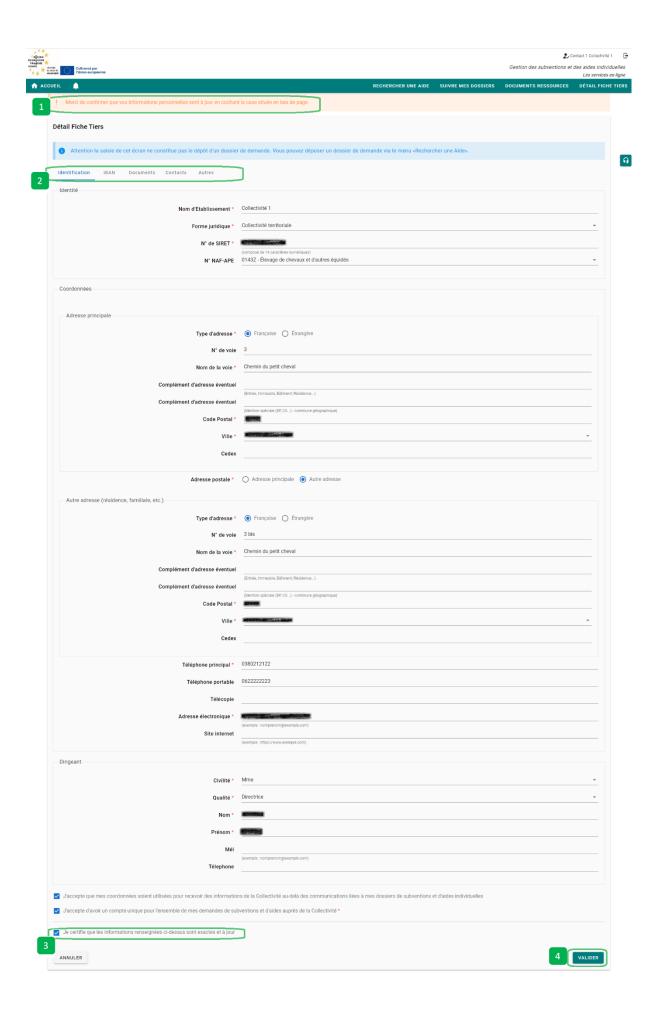
C'est d'autant plus important si ces éléments sont de nature à confirmer un critère d'éligibilité, une majoration de taux d'aides publiques ou un critère de sélection. À titre indicatif, une liste des pièces attendues en fonction de votre projet est disponible en cliquant sur « TELECHARGER LE REGLEMENT COMPLET » sur la page d'accueil du dispositif.

Vous ne pouvez pas fournir une pièce avant la date de clôture des validations ? Pas d'inquiétude ! Un délai complémentaire dit « de complétude » est prévu pour que vous puissiez apporter tous les éléments nécessaires.

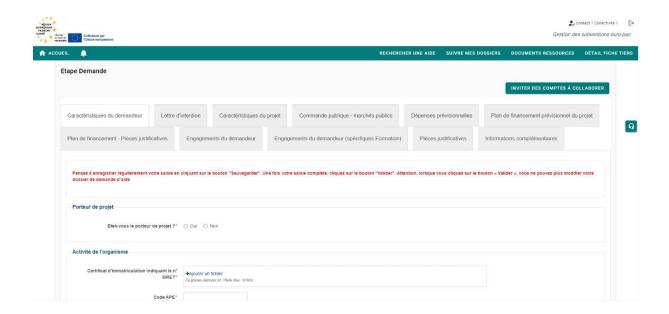
Vous pourrez correspondre avec votre service instructeur pendant ce délai – Le tutoriel « Qui contacter en cas de questions ? » pourra vous aider.

Sur l'écran présenté sur la page suivante, vous devez :

- Vérifier que les informations vous concernant sont conformes (1)
- Modifier et/ou ajouter des informations si nécessaires en cliquant sur chaque rubrique pour faire apparaître les informations (2) Notamment au niveau de votre RIB
- Cocher la case « Je certifie que les informations renseignées ci-dessus sont exactes » (3)
- Cliquer sur le bouton VALIDER (4)



Vous pouvez maintenant saisir les informations liées à votre projet :



POUR COMPLETER VOTRE DEMANDE D'AIDE, LISEZ ATTENTIVEMENT LA NOTICE D'INFORMATION JOINTE A L'ATTENTION DES BENEFICIAIRES POTENTIELS.

## ETAPE #4.2 – REMPLIR TOUS LES ONGLETS DU DISPOSITIFS

Pendant la phase de complétude des dossiers (se référer au calendrier de la notice d'aide), le service instructeur vous contactera pour récupérer les pièces justificatives manquantes ou bien pour vous faire préciser votre projet. Ce n'est que lorsque le dossier sera complet qu'il pourra être instruit puis introduit dans le processus de sélection/programmation. Il est donc recommandé de fournir le plus d'éléments possibles et de remplir consciencieusement le formulaire.



Une fois que votre dossier est validé – en cliquant sur le bouton VALIDER – IL N'EST PLUS POSSIBLE DE LE MODIFIER OU DE LE COMPLETER

Le nombre d'onglets à remplir dépend de votre profil et de la nature de votre projet. En fonction des valeurs renseignées, des onglets pourront apparaître et d'autres seront éventuellement cachés.

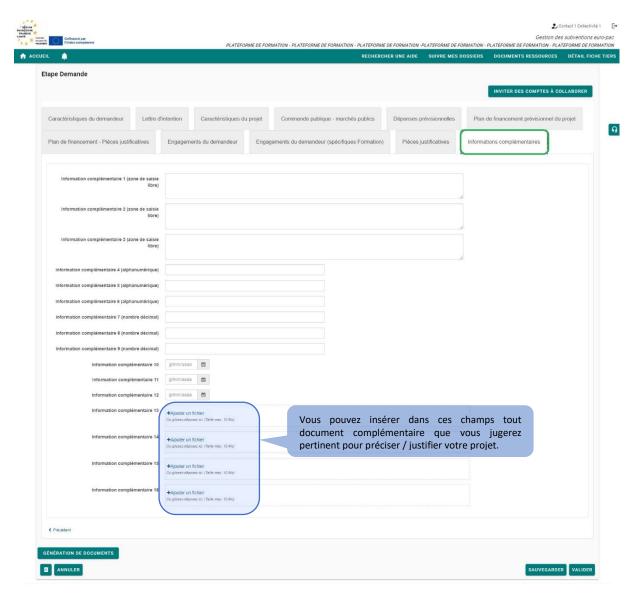
En fin de page, vous avez accès à différentes fonctionnalités tout au long de la constitution de votre demande :

- Supprimer votre demande en cliquant sur le bouton [1] (1)
- Annuler les modifications effectuées depuis votre dernière sauvegarde en cliquant sur le bouton ANNULER (2)
- Sauvegarder votre saisie en cliquant sur le bouton SAUVEGARDER (3) Cela peut être réalisé à n'importe quelle étape de votre saisie et vous permettra de retrouver votre dossier dans cet état pour le compléter lors de votre prochaine connexion /!\ La demande n'est en aucun cas déposée lorsque vous cliquez sur ce bouton
- Valider votre demande en cliquant sur le bouton VALIDER (4) Un message encadré en rouge apparaîtra avec le détail des zones obligatoires non remplies => Il vous faudra les compléter afin de pouvoir valider votre dépôt de dossier
- Pour passer au prochain onglet à remplir, il vous suffit de cliquer sur SUIVANT (5)



### **ONGLET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Si vous souhaitez apporter des compléments d'informations, vous pouvez utiliser cet onglet afin d'ajouter tout complément ou pièce qui pourrait apporter des éléments de justifications supplémentaires permettant de statuer sur votre demande.

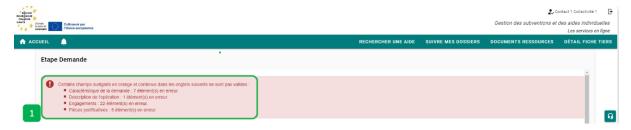


## ETAPE #4.3 – VALIDER LE DEPOT DE LA DEMANDE

Une fois que tous les onglets ont été renseignés, vous pouvez cliquer sur le bouton VALIDER (1):



Si des valeurs obligatoires n'ont pas été renseignées, elles apparaissent dans un encadré rouge en haut de la page (1) :



Vous devez compléter tous ces éléments et cliquer à nouveau sur le bouton VALIDER (1).

Dans le cas où toutes les informations obligatoires ont été saisies, un message vert vous indique que **VOTRE DEMANDE A ETE VALIDEE**.



Cette validation du dépôt du dossier de demande d'aide ne vaut en aucun cas promesse de subvention. Le cas échéant, vous recevrez ultérieurement la notification de l'aide qui vous sera attribuée.

Vous pouvez retrouver votre demande (2) en choisissant le menu SUIVRE MES DOSSIERS (1):



Après validation, vous recevez un email automatique vous informant que votre demande a bien été transmise au service instructeur.

Dans un second temps, le service instructeur étudie la conformité des éléments minimaux attendus dans un dossier.

Il vous envoie alors l'accusé de réception (AR) de votre dossier.